

JUIN 2010

ARDENNE **ECONOMIQUE**

LE MAGAZINE ÉCONOMIQUE DES ARDENNES



Bienvenue aux clubs



Chambre de Commerce et d'Industrie
des Ardennes

**Clubs,
cercles,
associations,
clusters,
communautés,
ensemble,
on va toujours
plus loin**

Club logistique collaborative

Club défis logistiques

Club méthodes

Club performance 08

Club Ardenne développement

Communauté création/reprise

Société de Capital Risque 4A

Club BâtiD²

Club de la construction et de la réhabilitation de bâtiments

Club des anciens EGC / club des maîtres de stage

Club environnement et sécurité

Association L'Ardenne Accueille

Cluster services

Cercle des services en Ardenne

Cercle des restaurateurs d'Ardenne

Cercle des hôteliers

Association Nationale des Directeurs de Ressources Humaines

Unions commerciales, industrielles et artisanales

Parce qu'ensemble, on va toujours plus loin.



Parce que l'on se complète et que l'on s'entraide, c'est souvent avec des partenaires que l'on progresse. C'est vrai dans le domaine sportif, c'est vrai au sein d'une entreprise, ça l'est également quand plusieurs entreprises se rapprochent.

Rassemblées sous forme de club, de cercle, d'association - peu importe le terme -, ces entreprises constituent finalement une équipe. Et plus encore, d'ailleurs, les chefs d'entreprise qui mettent leurs compétences, leurs savoir-faire, leur expérience au service des autres.

Echanges, partages d'informations, actions menées en commun : on mutualise les moyens pour se donner davantage de moyens. Mais pour être efficace, il faut encore être organisé. Et c'est là qu'intervient la Chambre de Commerce et d'Industrie des Ardennes, pour accompagner et soutenir les entreprises dans leurs projets communs.

Géraud Spire - Président de la CCI des Ardennes

Ujjef

L'INFORMATION
D'ENTREPRISE

ARDENNE ECONOMIQUE, trimestriel d'informations économiques de la CCI des Ardennes, 18 A, avenue Georges Corneau 08000 Charleville-Mézières.

Tél : 03 24 56 62 62 - Fax : 03 24 56 62 22. Mail : ardenneeconomique@ardennes.cci.fr

Directeur de la Publication : Géraud SPIRE. Comité de rédaction : Géraud SPIRE - Jean-Claude CHEF - Jean-Pierre LEGROS - Jean-Claude SAVOY - Martine MÉLONI - Stella DMYTRYK.

Agence Conseil : Essentiel SDM - Tél : 03 26 04 04 07. Direction Artistique : Michel COLOMBO - Rédaction : Yves-Marie LUCOT. Régie Publicitaire : Palm Communication - Tél : 03 24 56 03 03.

Impression : SOPAIC IMPRIMERIE. Rue Fr. Urano - 08000 Warcq. Tirage : 12 000 exemplaires - Abonnement annuel : 6€. Dépôt légal : juin 2010 - Publication membre de l'U.J.J.E.F. Reproduction interdite sauf accord préalable.

Avec son portail web collaboratif, le Club logistique régional structure et développe son activité.

La CCI des Ardennes, référent économique du département auprès de l'agence régionale de développement économique Champagne-Ardenne Développement (CADev), apporte sa contribution au fonctionnement du Club logistique régional, lancé en 2007 à l'initiative de CADev.

Club méthodes

Discours de la méthode

Un club "Méthodes" pour la fin de l'année.

Dans l'entreprise, quand on parle "méthodes", on entend tout ce qui se trouve en amont de l'industrialisation. Et, à coup sûr, ce vaste domaine mérite bien que l'on s'y intéresse spécifiquement. C'est la raison pour laquelle la CCI des Ardennes envisage de fonder un club qui soit justement dédié aux méthodes. Sur la base de réunions inter-entreprises, il rassemblerait des ingénieurs et/ou responsables méthodes pour des échanges sur leur métier.

Une première réunion d'information et de présentation du futur club (une demi-journée), sur le thème de "La fonction méthode dans l'entreprise", est en cours de montage.

Le démarrage officiel du club Méthodes est prévu pour le dernier trimestre 2010.

Contact CCI : **Nicolas Toussaint,**
03 24 56 62 89

Deux objectifs principaux concourent à l'activité du club : permettre à ses membres de découvrir ce qui se fait dans le domaine logistique, tant en région qu'à l'extérieur de la Champagne-Ardenne et promouvoir l'offre régionale. C'est ainsi que le club met en oeuvre des visites sur les sites logistiques régionaux (plateforme multimodale de Givet, de Nogent-sur-Seine, hub ferroviaire de Chalindrey, aéroport international de Paris Vatry...), et organise la présence des acteurs locaux lors de salons spécialisés, soit comme exposants, soit comme visiteurs. Pour sa part, dans le cadre des réunions bimestrielles avec les membres du club, la

CCI des Ardennes apporte également sa réflexion autour de l'accueil logistique sur son territoire (par exemple avec la prochaine mise en service de l'A 304 entre Charleville-Mézières et Charleroi).

Auprès des entreprises ardennaises, la CCI assure également la promotion du premier portail web collaboratif, gratuit et sécurisé, de la filière transport et logistique - "logistics in Champagne-Ardenne" - qui rassemble les offres et les besoins des acteurs de la filière.

Contact CCI : **Gwénaél Guégan,**

03 24 56 62 88

Portail web : <http://logitique.cadev.fr>

Club défis logistiques

Du concret d'abord

Des résultats. Voilà clairement annoncées les ambitions du club Défis Logistiques, à vocation régionale.



Club de réflexion et d'échanges autour de la thématique logistique, le Club Défis Logistiques Champagne-Ardenne a vu le jour voici à peine un an, en mai 2009. Ouvert à tous les acteurs de la logistique, de la TPE au grand groupe, il se veut un lieu de mixité et de partage d'expérience où l'on apporte des réponses concrètes à des questions concrètes, et se propose des

mettre en place auprès des entreprises des actions de développement et d'amélioration de la chaîne logistique. Le club organise ses réunions en entreprises (soit spécialisées dans le domaine, soit disposant d'un service logistique), avec visite suivie d'une conférence. Ce jeune club compte déjà une soixantaine de membres à l'échelle régionale.

Contact : www.defis-logistiques-champagne-ardenne.com

Club performance 08



Où l'on parle d'efficacité

Les membres du club Performances 08 sont à l'affût de tout ce qui améliore la performance de l'entreprise. De la dynamique d'une action collective « lean manufacturing Ardennes », à l'initiative de la CCI, est né le club Performance 08.

On y discute gain de productivité, compétitivité, amélioration continue, détection des coûts cachés... Bref, on y parle d'efficacité, à travers des échanges sur les bonnes pratiques industrielles et le partage d'expérience(s). Le club fonctionne déjà sur un rythme bien établi - une réunion d'une journée tous les deux mois - en dépit d'une création récente (septembre 2009). Comptant une vingtaine de membres, il est ouvert à toutes les

entreprises et les participants sont aussi bien chefs d'entreprise que directeurs de site, ingénieurs process que chefs d'atelier, ou encore responsables qualité... La CCI propose les thématiques et anime les réunions dans le cadre d'une entreprise d'accueil dont la visite illustre le sujet retenu, comme ce fut le cas, par exemple, pour le

management visuel chez Delphi, la résistance au changement chez KME Givet ou la détection des coûts cachés chez Vauché. **Contact CCI : Nicolas Toussaint, 03 24 56 62 89**

“ On y parle d'efficacité, à travers des échanges sur les bonnes pratiques industrielles et le partage d'expérience(s) ”.

Toujours dans l'action

Acteur du développement économique depuis 1987, le Club Ardennes Développement n'a cessé d'œuvrer en faveur du développement économique du département. Avec de réels succès. Et encore de belles actions à mener.



Jean-Pierre Moreaux
Président du club Ardennes
Développement.

Ce qui caractérise le Club Ardennes Développement ? Quelque 60 chefs d'entreprise (entreprises de toutes tailles et de tous secteurs activités) nourrissant l'envie commune d'être directement utiles à l'action et au développement économique des Ardennes. Cette profession de foi est d'ailleurs quasiment inscrite dans les gènes du club - si ce n'est

dans ceux de ses membres ! En effet, le club a vu le jour en 1987, en une fin de décennie économiquement tourmentée (déjà !) générant un sentiment d'abattement et de démobilitation parmi les entrepreneurs. Tous ? Non, puisque certains exprimèrent leur volonté de relever le défi de la difficulté en se regroupant dans une structure à même d'agir comme un levier de développement économique au cœur du département.

Du brassage des points de vue, ferment des réunions mensuelles, sont nées quelques lignes force : être générateur d'idées, être activateur d'emploi, soutenir les porteurs de projets... Et de la réflexion à l'action, le pas fut vite franchi !

23 ans plus tard, le Club Ardennes Développement peut légitimement se flatter de quelques belles réussites. Sans chercher l'exhaustivité, citons la création d'Ardennes

Insertion, à Sedan, qui permet chaque année à 25 personnes (en moyenne) en difficulté de se former et de trouver un emploi ; citons encore la réunion des CCI de Charleville-Mézières et de Sedan - aujourd'hui la CCI des Ardennes - à laquelle le Club a largement contribué (et l'on peut signaler également que Géraud Spire, l'actuel président de la CCI, fut un temps à la tête du Club Ardennes Développement...); citons enfin la création de la Société de Capital Risque 4A, toujours active... Un regret du Club, peut-être : n'avoir pas encore vu la réalisation du fameux Y ardennais, en faveur duquel il milite depuis longtemps.

Preuve que sa mission en faveur de l'économie départementale est loin d'être terminée.

Contact : Arcomat 03 24 54 04 92

Communauté création/reprise

Faciliter la mise en réseau

Une communauté Ecobiz accompagne les créateurs/repreneurs d'entreprise dans leur projet.



En matière de création ou de reprise d'entreprise, tous les conseils sont bons à prendre. C'est pourquoi la communauté Ecobiz « création/reprise » facilite la mise en réseau des acteurs ardennais qui débutent dans le... métier. Elle permet aussi aux créateurs/repreneurs d'être directement en contact avec la CCI des Ardennes. Outre les échanges et les informations recueillies sur la plateforme collaborative, les membres de la communauté sont invités, un jeudi matin tous les deux mois, aux « Matins de la création », initiés par la CCI. Autour d'un petit-déjeuner, et selon les questions les plus fréquentes relevées sur Ecobiz, un thème est retenu, puis traité par un spécialiste (par exemple : les prévisions financières ; étude de marché et réussite...), avec débat à la clé. L'objet étant de rester toujours très « pratico-pratique ». Lancée début 2010, cette communauté rassemble une cinquantaine d'adhérents. Elle est, bien sûr, animée par la CCI des Ardennes. Contact CCI : Jean-François Derouille, 03 24 56 62 74

Société de Capital Risque 4A

Le goût du risque

**Portée sur les fonds
baptismaux par le Club Ardennes
Développement la Société de Capital
Risque 4A vient en aide aux porteurs
de projets.**

“Faciliter la création et le renforcement des PME et PMI ardennaises”. Un but ne saurait être plus clair. C’est justement celui de la Société de Capital Risque 4A, société anonyme créée en 1988 à l’initiative du Club Ardennes Développement.

Capital risque, on voit bien que cela consiste à entrer au capital d’une entreprise, pour l’aider dans son démarrage, certes, mais encore lui permettre de bénéficier de financements extérieurs (comme ceux d’Oséo, par exemple) qui ne “viendraient” pas à elle sans la présence d’un capital-risqueur à ses côtés. Mais 4A ? Eh bien c’est très simple : 4A comme Avenir (parce que c’est aujourd’hui qu’il faut se tourner vers le monde),

Action (parce que la création d’entreprise génère des créations d’emplois), Ambition (parce qu’il convient d’insuffler une nouvelle dynamique dans un environnement économique difficile), Ardennes (parce que le département occupe une position stratégique au cœur de l’Europe)... Inutile d’en rajouter. 34 associés participent au capital de “4A”, d’un montant total de 203 000 euros. La société entre au capital d’une entreprise pour 3 ans, pendant lesquels elle (c’est-à-dire ses actionnaires) est disponible pour apporter aide et conseils à sa... filleule, en quelque sorte.

C’est parce qu’ils sont eux-mêmes chefs d’entreprise, généralement ardennais de surcroît, que les actionnaires de 4A sont les mieux placés pour comprendre, analyser et accompagner les élans novateurs qui se font jour sur le territoire départemental.

Et c’est pour cela que depuis sa création, 4A a contribué à la création ou à la reprise d’une trentaine d’entreprises dans les Ardennes.

**Contact : Jean-Claude Chef, Président 03 24 54 04 92
arcomat@wanadoo.fr**

**“ 4A a contribué
à la création ou à la reprise
d’une trentaine d’entreprises
dans les Ardennes”.**



Club BâtiD²

Le club à la mode

Développer un programme transfrontalier, susceptible de stimuler les échanges de proximité, autour du thème de l'éco-construction, il fallait y penser.

La CCI des Ardennes l'a fait.

Bâti D² est le club de l'éco-construction en transfrontalier, constitué entre la province belge de Namur, le département des Ardennes et la Picardie côté français. Rassemblant surtout des petites structures tournées vers ce créneau porteur, ce club a bénéficié de l'excellente collaboration avec la Belgique sur les programmes Interreg financés par les fonds européens.

A ce titre, Bâti D² émerge au programme Interreg IV, et le club, animé par la CCI des Ardennes, a pu embaucher un salarié. Opérationnel depuis 2009, Bâti D² fédère les acteurs de tous les secteurs du bâtiment : architectes, maîtres d'œuvre, entreprises au sens large (maçonnerie, charpente, etc...). Trois réunions par an conduisent ses membres sur une visite de chantier ou un site

travaillant selon les normes environnementales. La réalisation d'un guide de la construction durable en transfrontalier est en cours afin d'accompagner les entreprises dans ces nouvelles pratiques et de favoriser les échanges franco-belges.

Un site Bâti D² et une base de données très riche, accessibles sur le site Ecobiz de la CCI, permettent les échanges d'expérience et la recherche d'informations ciblées.

Très apprécié notamment des architectes, ce club déjà à la mode est une voie qui n'avait pas encore été explorée par la CCI.

Contact CCI : Anne Bibot, 03 24 27 87 59.



Club de la construction et de la réhabilitation de bâtiments

Mutualiser le haut de gamme

L'excellence existe bien d'un côté comme de l'autre de la frontière. Il suffit juste de la rassembler pour mieux la faire connaître.

Il faudrait lui trouver un petit nom car son intitulé n'en finit pas : club transfrontalier de la construction et de la réhabilitation de bâtiments, de la décoration et de l'aménagement intérieur haut de gamme. Long mais explicite. Surtout le « haut de gamme ». Car l'idée est bien d'identifier les entreprises expertes dans tous les corps

de métiers du secteur, et de mutualiser leur offre afin de proposer aux architectes et aux prescripteurs une palette complète de savoir-faire transfrontalier dans les domaines ainsi définis.

Ce club est le prolongement d'une journée de travail en transfrontalier, en 2008, à la recherche d'un dénominateur commun pour les structures haut de gamme, et sa vocation consiste bien à stimuler le partenariat technique et commercial entre ces entreprises des territoires du bureau économique de la province de Namur, de la CCI du Luxembourg belge, de la Marne et de la

CCI des Ardennes qui coordonne l'ensemble.

Depuis janvier 2009, 5 entreprises wallonnes et 9 entreprises ardennaises en constituent le noyau dur.

Trois réunions par an les conduisent notamment sur les salons professionnels sous l'égide de la Chambre. Laquelle, d'ailleurs, « recrute » volontiers dans les rangs du club toutes les entreprises intéressées par la thématique.

Contact CCI : Anne Bibot, 03 24 27 87 59.

Le Club des anciens EGC et le club des maîtres de stage

Les anciens au soutien

Dans le domaine de la formation supérieure, la CCI s'appuie sur les anciens élèves pour valoriser son offre et entraîner les futurs diplômés dans leur sillage.

Les « anciens » de l'Ecole de Gestion et de Commerce (EGC) se comptent 600, ceux de l'Institut des Forces de Vente (IFV) Négoventis, 400, et ceux de l'Institut Supérieur de Comptabilité

“ A l'IFV, chaque étudiant bénéficie du parrainage d'un ancien qui l'épaule dans son cursus”.

et d'Economie des Entreprises (ISCEE), s'ils ne se comptent pas encore, sont comme les autres au rendez-vous des nouvelles promotions. Parce qu'il existe un lien très fort entre ces “ écoles”

et leurs anciens élèves.

Néanmoins, ces derniers interviennent régulièrement dans la vie des structures de formation gérées par la CCI des Ardennes.

A l'EGC, ils participent aux concours d'entrée et aux jurys de

sortie, présentent leurs entreprises, animent des conférences, assurent des cours... A l'IFV, chaque étudiant bénéficie du parrainage d'un ancien qui l'épaule dans son cursus. Actuellement, 2 étudiants constituent une plateforme collaborative en formation sur le site Ecobiz de la Chambre, pour favoriser les échanges et les contacts entre anciens... et modernes.

Le concours de ces anciens élèves est également précieux en matière d'offre de stage pour les étudiants - stages obligatoires dans leur formation, sans lesquels ils ne pourraient valider leurs diplômes. La CCI est en train de mettre en place un club d'entreprises référentes, connaissant ses écoles et volontaires pour participer à la formation des élèves, tant France qu'à l'étranger.

Contact CCI :

Hubert Rosoy / Raoul Grosset, 03 24 56 62 61

Club environnement et sécurité

Pour toutes les entreprises industrielles

Etre au service des entreprises - ici industrielles - c'est aussi leur apporter les compétences dont elles ne disposent pas en interne.

Le tissu industriel ardennais est surtout composé d'entreprises de moins de 50 salariés, qui ont rarement des services dédiés dans les domaines de l'environnement industriel ou de la sécurité au travail. A partir de ce constat, la CCI des Ardennes - en partenariat avec l'UIMM - a mis en œuvre, voici 8 ans déjà, une action collective de sensibilisation et d'information menée sous la double dénomination de “Club environnement industriel” et “Club sécurité et conditions de travail”.

Structures tout informelles, d'ailleurs, animées par les membres de la CCI et de l'UIMM, des responsables d'entreprise spécialistes de ces domaines, des experts extérieurs si besoin... où l'on présente les aspects théoriques et réglementaires de ces sujets, comme des applications concrètes et des échanges d'expérience sur site. Chaque « club » se réunit 3 à 4 fois par an et rassemble, selon le thème traité, entre 25 et 40 auditeurs, chefs d'entreprise, cadres, agents de maîtrise... Et l'on ne saurait trop rappeler que toutes les entreprises industrielles (ou leurs représentants, bien sûr) sont les bienvenues à ces réunions gratuites !

Contact CCI : Michel Boquet, 03 24 27 87 53

Association L'Ardenne Accueille

L'accueil n'est pas un vain mot

En accueillant les cadres et dirigeants d'entreprise qui arrivent dans le département, Ardenne Accueille reste fidèle à la mission première qu'elle s'est fixée voici plus de 40 ans !



L'Ardenne Accueille est une association où l'on ne parle pas de bilan, de gestion des ressources humaines, de productivité... Enfin, en principe. Son lien avec l'entreprise, elle le cultive dans l'accueil des cadres et dirigeants - et celui de leurs familles - qui viennent travailler dans le département. Fondée en 1967 par Maurice Périn (qui fut président de la CCI de 1971 à 1976), L'Ardenne Accueille avait pour ambition d'inventer une nouvelle façon - plus conviviale, plus efficace aussi - de recevoir celles et ceux qui venaient participer au développement et à l'expansion du département. Les accueillir et les fidéliser également, pourquoi pas ? en leur faisant découvrir que les Ardennes étaient bien plus attrayantes que ne le laissait croire leur image de marque traditionnelle... Cette éthique initiale perdue aujourd'hui, et ne se limite d'ailleurs pas aux seuls membres des entreprises privées ou publiques, mais

encore à ceux du secteur libéral et de l'administration.

Toujours avec l'aide de la CCI des Ardennes, qui relaie son action au sein des entreprises et lui apporte un soutien logistique, L'Ardenne Accueille entend donc faciliter l'installation et l'intégration de ses adhérents.

1 100 membres

Association totalement autonome et purement départementale, elle compte aujourd'hui quelque 1 100 membres, auxquels elle propose activités et loisirs permanent(e)s ou ponctuel(le)s, divers(es) et varié(e)s. Activités et loisirs qui évoluent d'ailleurs selon les opportunités et les intérêts du moment, tant il est

vrai que l'association cherche toujours à répondre aux attentes évolutives de ses membres.

C'est aussi ce qui l'a conduite à constituer une « antenne jeunes » à même de développer des activités en adéquation avec les goûts de ses plus jeunes sociétaires (25-35 ans). Actuellement, une quarantaine de bénévoles contribuent au fonctionnement et à l'animation de l'association.

Contact : 06 79 44 36 35 / www.ardenne-accueille.com

*François Delabre,
Président de l'Ardenne Accueille
et Géraud Spire,
Président de la CCI
des Ardennes.*

“ une antenne jeunes à même de développer des activités en adéquation avec les goûts de ses plus jeunes sociétaires ”.

Cercle des services en Ardenne

Cluster services Pour jouer groupés

Travailler ensemble. C'est le mot d'ordre du « cluster services » qui met au service de tous les compétences de chacun.

Sur la plateforme Ecobiz de la CCI des Ardennes, la communauté « cluster services » favorise la mise en réseau des entreprises de services. C'est d'ailleurs bien le principe du « cluster » - que l'on peut traduire littéralement par « groupe ».

Parce que les 2 700 entreprises de service des Ardennes sont généralement des TPE/PME et n'ont pas les expertises nécessaires dans tous les domaines de la stratégie, la recherche, les ressources humaines, la communication, etc..., cet « outil réseau » leur donne la possibilité de poser les questions qui les préoccupent, et de trouver les réponses. Le cluster est aussi le moyen de se regrouper pour être plus fort ensemble sur les marchés nationaux ou internationaux. Le développement de cet esprit collaboratif constitue sans doute l'avenir des entreprises de service.

Des rencontres « physiques » et bien réelles, viendront prochainement compléter l'outil virtuel.



Jean-Louis Vallée, Président du Cercle des Services en Ardenne, Brigitte Caniart et Tony Martin-Schmitt, membres fondateurs.

Créer des synergies, partager et développer

Parce que business et convivialité vont souvent de paire, le Cercle des services en Ardenne joue sur les deux tableaux.

Qu'on ne se méprenne pas : le Cercle des services en Ardenne n'est pas une association de joyeux gastronomes ! C'est bien pour créer des synergies, partager et développer des complémentarités afin de se mettre en réseau - bref, soyons clairs : pour faire des affaires -, que des chefs d'entreprise se sont rapprochés de la CCI des Ardennes afin de fonder une association spécifique au secteur des services, au sens le plus large (de la petite structure de conseil jusqu'à... EDF, en passant par la banque, l'assurance, les services à la personne, etc !). C'est ainsi que le Cercle des services en Ardenne a vu le jour en 2009, et que l'idée s'est tout naturellement imposée de se retrouver dans des circonstances agréables.

Tous les mois, une « table ouverte » permet, à l'heure de déjeuner, d'échanger - des expériences comme des cartes de visite -, avec au menu un thème donné (en mai dernier, la loi sur la formation professionnelle continue, par exemple).

Plus ponctuellement, les « cocktail business » donnent aux adhérents l'opportunité de présenter leur entreprise et leur savoir-faire en 5 minutes chrono. Une quarantaine

de membres ont déjà rejoint le Cercle, et l'association a tissé des liens avec ses homologues auboise et châlonnaise. Et après l'avoir porté sur les fonts baptismaux, la CCI apporte son soutien à... l'élargissement du Cercle.

«Une quarantaine de membres ont déjà rejoint le Cercle».

Président : Jean-Louis Vallée / Contact CCI : Valérie de La Ville Fromoit, 03 24 56 62 40



Cercle des restaurateurs d'Ardenne

Mise en bouche

La gastronomie ardennaise est une réalité que le tout jeune Cercle des restaurateurs d'Ardenne entend promouvoir avec enthousiasme.

Tout est parti d'un projet de guide de la restauration dans les Ardennes que la CCI voulait mettre en œuvre. Et de fil en aiguille, au gré des réunions avec les professionnels du secteur, s'est constitué le Cercle des restaurateurs. Il rassemble les membres de la profession et produit ainsi une communication d'ensemble.

Ce qui n'exclut pas de réaliser le guide initial, où l'on mettra en avant les chefs, les établissements, les recettes, et qui sera distribué le plus largement possible dans le département et sur les salons professionnels, histoire de mettre l'eau à la bouche de ses lecteurs.

Nouveau-né (en mai dernier), le Cercle des restaurateurs prévoit de tenir réunion 1 fois tous les deux mois. Présidé par Monsieur Leterme, (chef Au Bon Vieux Temps à Sedan), il compte aujourd'hui une vingtaine de membres et, pour en faire partie, il faut être un professionnel reconnu de la restauration, qui met en avant les produits ardennais.

Bien évidemment, la CCI apporte à ce Cercle tout son soutien pour faciliter sa croissance et son développement.

Contact CCI : Mathieu Parent, 03 24 56 62 49

Cercle des hôteliers

Chambres avec vue

Un Cercle des hôteliers devrait bientôt prendre corps.

Les hôteliers qui veulent communiquer sur leurs offres ; la CCI des Ardennes toujours aux côtés des chefs d'entreprise... Il n'en faut pas plus pour que se dessinent les contours d'un prochain Cercle des hôteliers dont l'un des objectifs majeurs sera de mettre en valeur toute la profession.

Une dizaine d'hôteliers planchent sur ce projet avec la CCI.

Contact CCI : Mathieu Parent, 03 24 56 62 49

Association Nationale des Directeurs de Ressources Humaines

Promouvoir la fonction RH

Le groupe local - c'est ainsi qu'on l'appelle - de l'Association Nationale des Directeurs de Ressources Humaines (ANDRH) œuvre dans les Ardennes depuis une quarantaine d'années déjà.

Association de personnes, et non association d'entreprises, le groupe local rassemble une trentaine de cadres en charge des ressources humaines (DRH ou responsables RH) qui partagent des valeurs communes et entendent promouvoir la fonction RH, bien sûr, mais encore l'Homme au sein de l'entreprise.

Qui se veulent, également, force de proposition dans les instances auxquelles ils participent (Urssaf, Prud'hommes...), comme à l'égard des partenaires sociaux ou de l'Etat. Une fois par mois ils se réunissent soit autour d'un thème de travail développé par l'un des membres du groupe ou un expert extérieur, soit pour une visite d'entreprise où échange et partage d'expérience sont au programme. Et dans des circonstances que l'on sait tourmentées, les membres du groupe local sont en première ligne pour anticiper et accompagner les mutations que traversent les entreprises ardennaises.

Présidente : Catherine Lipka

Contact 03 24 29 31 55 / www.andrh.fr





Unions commerciales, industrielles et artisanales

Partenaires incontournables

L'appui de la CCI aux actions des Unions commerciales, industrielles et artisanales ardennaises est un engagement pérenne.

Le département des Ardennes compte une douzaine d'Unions commerciales, industrielles et artisanales (UCIA) à Rethel, Vouziers, Raucourt, Mouzon, Sedan, Revin, Fumay, Givet et Charleville-Mézières (qui en compte quatre, regroupées en une fédération commerciale).

Ces UCIA ont été souvent constituées avec l'aide de la CCI des Ardennes, et cette dernière veille à ce qu'elles soient des partenaires privilégiés de réflexion sur le développement commercial de leurs villes respectives.

A ce titre, la CCI aide les UCIA à organiser des animations commerciales, tant localement qu'à l'échelle du département (par exemple avec un concours de vitrine lors du Festival des Marionnettes), accompagne leurs

initiatives (création d'une carte de fidélité à Sedan), abonde leurs budgets. Et cette proximité à l'égard des UCIA fait partie des principaux axes d'intervention de la CCI sur le terrain ardennais.

Contact CCI : Dominique Courtat-Guitton /
Landry Sattezi, 03 24 56 62 46

ARDENNE **ECONOMIQUE**

LE MAGAZINE ÉCONOMIQUE DES ARDENNES



Chambre de Commerce et d'Industrie
des Ardennes